

# "Copr'EAU de pluie" : aider les copropriétés marseillaises à s'adapter aux changements climatiques

Financé par la Ville de Marseille et porté par l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) et financé par l'agence de l'eau, le projet "Copr'EAU de pluie" est le premier programme d'accompagnement technique, juridique et financier des copropriétés marseillaises pour rendre perméables les sols à partir d'un double objectif : retenir l'eau de pluie pour réduire les risques de ruissellement et d'inondation, et infiltrer l'eau de pluie pour préserver les arbres, la végétation et développer des îlots de fraîcheur afin de mieux s'adapter aux épisodes de canicule.



Ce projet, conciliant environnement et qualité de vie, s'inscrit dans le label européen de la Ville de Marseille **"100 villes neutres en carbone d'ici à 2030"** .

Déployé autour de la participation citoyenne, ce projet visera, à partir de février 2025, l'accompagnement d'une quinzaine de copropriétés dans un projet de réaménagement ambitieux. Celles-ci seront sélectionnées à l'issue d'une phase de candidature d'ici à janvier 2025. Une série d'ateliers en présentiel et en ligne encouragera les copropriétés à déposer leurs candidatures. L'ensemble des explications est disponible sur le site [marseille.fr](https://marseille.fr).

*"La gestion de l'eau est essentielle pour la Ville de Marseille, c'est un des fondamentaux d'une ville durable. La Ville de Marseille et les autres collectivités agissent maintenant pour la désimperméabilisation de la voirie et de leur patrimoine foncier, mais la mobilisation des propriétaires est essentielle pour que Marseille devienne une ville résiliente au changement climatique et reste agréable à vivre. C'est en ce sens que nous avons développé aux côtés de l'ALEC le projet Copr'eau de pluie, soutenu financièrement par l'agence de l'eau.»*

Perrine Prigent, Adjointe au Maire de Marseille en charge de la valorisation du patrimoine, de l'amélioration des espaces publics, de la place de l'eau dans la ville et de la ville résiliente

*"L'agence de l'eau promeut la désimperméabilisation des surfaces urbaines, un enjeu très fort sur le territoire de la Ville de Marseille. Nous sommes heureux que la Ville de Marseille ait répondu à notre appel à projet « mobilisation citoyenne 2024 » pour démultiplier, auprès des propriétaires privés, qui détiennent 80% du foncier, les actions de désimperméabilisation qu'elle a engagées sur son propre patrimoine public. Cette initiative nous a donc paru très intéressante et indispensable pour atteindre l'objectif d'une ville de Marseille "perméable", c'est pourquoi nous la finançons à hauteur de 70% pendant 3 ans, soit environ 161 000 € "*

Annick Mièvre, Directrice de la Délégation de Marseille de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

*"Avec le dispositif Copr'eau de pluie, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat s'inscrit dans la continuité du Service Public France Rénov' pour allier rénovation énergétique et gestion durable de l'eau, dans un climat de confiance."*

Florent Pidoux, Directeur Adjoint de l'ALEC MM

*"L'Objectif est d'accompagner les copropriétés dans la récupération de l'eau de pluie et la végétalisation des espaces extérieurs privés, pour concilier qualité de vie et environnement. Créer une dynamique, fédérer copropriétaires et professionnels autour d'un projet, tout cherchant des financements à chaque étape, voici les objectifs que se fixent la Ville de Marseille, l'Agence de l'eau et l'ALEC MM."*

Arnaud Hussenot, Responsable du programme, à l'ALEC MM

*"En 10 années d'accompagnement de copropriétés de quelques lots à plusieurs centaines de lots d'habitation, j'ai constaté à quel point les demandes d'appui étaient diverses. On lève des blocages d'organisation autour d'un projet, de compréhension techniques ou juridiques, et aussi, bien sûr, d'aspects financiers. Avec ce projet, penser la fraîcheur et le confort à partir des communs extérieurs est une nouvelle approche très intéressante."*

Rosita Amat, Chargée de missions, à l'ALEC MM

*Mots-clés : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse , Agence Locale de l'Energie et du Climat , Annick Mièvre , Ville de Marseille*

## **Coordonnées**

Marseille